

La crèche sera inaugurée au printemps

Projets en cours ou futurs, la maire Monique Sémavoine a fait le tour des chantiers sur la commune.

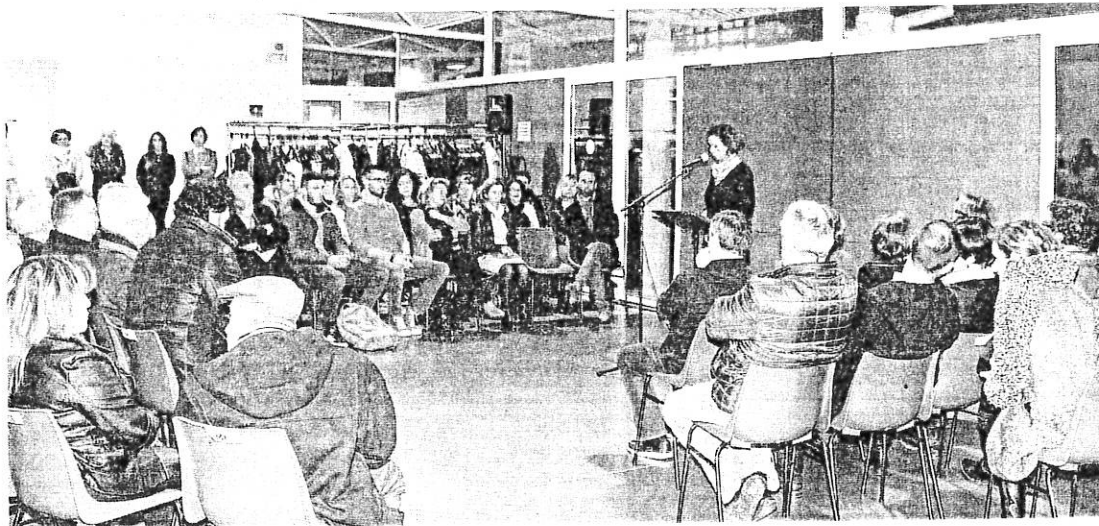
La maire Monique Sémavoine a présenté ses vœux au personnel communal, aux élus voisins ainsi qu'aux représentants des associations, entreprises, commerçants et artisans de la commune.

Cela a été l'occasion d'évoquer les projets de l'année : « Pour la mairie, nous faisons l'acquisition de 1 725 m² de terrain à l'arrière de l'actuel parking, pour aménager un agrandissement de ce parking et une voie de desserte par l'avenue des Pyrénées, dans le but de sécuriser l'accès à la mairie. Avec une enveloppe estimée à 100 000 € pour les acquisitions de terrain et la création de voirie desserte et de parkings, ce projet d'aménagement est déjà en cours d'étude. Nous avons commencé les réunions préparatoires à une rénovation de la D37, avec tous les concessionnaires de réseaux. » Elle a remercié les conseillers départementaux André Arribes et Josy Poueyto, pour avoir défendu ce projet depuis 2016, « conformément à ce qu'ils avaient promis pendant leur campagne électorale il y a tout juste 3 ans », a-t-elle précisé.

Des jardins familiaux en projet

Après la fin du chantier de la Digue, le projet de création des jardins familiaux sera lancé sur la parcelle achetée par la commune en bordure du canal du Moulin derrière la digue en construction. La Communauté d'Agglomération a terminé la voie verte aménagée le long du gave dans le cadre du Parc Naturel Urbain (PNU), et l'on peut à présent traverser tout le village de Gelos à Uzès sur cette voie douce réservée aux promenades pédestres et cyclables.

Autre bonne nouvelle : les Mazérois habitant dans le bourg



Monique Sémavoine présente ses vœux à ses invités. © JEAN-FRANCK ANSELME

bénéficieront d'une offre Très Haut débit avant la fin de l'année. Ceux qui habitent dans les coteaux ou la Vallée Heureuse devront attendre le déploiement pris en charge par le conseil départemental prévu pour 2020.

L'édile a également évoqué la disparition de Jean-Pierre Laplace (notre correspondant NDLR) demandant une minute de silence à sa mémoire. Elle a aussi eu un mot sur la nouvelle com-

munauté d'Agglo : « Le découpage des cantons nous avait séparés de nos voisins de Gelos, Uzès et Rontignon en 2015, mais la fusion des communautés nous a réunis. C'est bien la preuve que nous sommes dans le même bassin de vie et que le canton n'aurait pas dû exclure notre commune de la rive gauche du gave ».

La première magistrate a également énuméré les actions entreprises à Mazères. Les sols de

l'école maternelle ont été rénovés, la première tranche a coûté 63 000 €, et l'enveloppe globale pour tous les sols est estimée à 300 000 € planifiée sur 5 ans, l'autofinancement étant de 20 562 €.

Les bons résultats des sportifs

La rénovation et l'extension de la crèche ont coûté 240 895 €, l'autofinancement ayant été de 64 713 €. Cette crèche sera inaugurée au printemps, « je proposerai au conseil municipal qu'on lui donne un nouveau nom de baptême », a indiqué Monique Sémavoine. L'aménagement de deux aires de jeux (rue Jean-Baptiste Bernadotte et rue des Oliviers) s'est chiffré à 42 600 € HT. Autre gros chantier : la réhabilitation et l'extension de la mairie pour un montant de 489 737 € HT autofinancé à hauteur de 249 130 €.

La maire a ensuite remercié les sportifs, pour lesquels elle a annoncé d'excellents résultats, leurs encadrants, les bénévoles, le comité des fêtes, les élus pour leur mobilisation permanente et le personnel municipal, dirigé par M. Domenech, « véritable homme orchestre ».

À l'issue de la cérémonie, les participants se sont réunis autour du verre de l'amitié.



ZOOM

La passerelle et les vélos : « On ne pouvait pas bloquer l'ouverture »

Comme André Arribes avant elle, Monique Sémavoine a tenu à évoquer la passerelle entre Bizanos et Mazères-Lezons et la critique sur son manque d'accessibilité aux cyclistes (*notre édition du 2 janvier*) : « Cette polémique a été lancée par une association, Pau à Vélo, association d'ailleurs divisée en son sein sur ses positions sur les différents sujets... Ses déclarations ne correspondent pas à la réalité ». « L'Agglo, maître d'ouvrage, a voulu profiter du remplacement de cette passerelle de canalisation pour la convertir aussi en liaison douce avec un passage piéton », poursuit la maire. « Elle a financé ce projet pour un coût de 1 000 000 € (en plus des 300 000 du SIEP). Sur la rive gauche, à Mazères, l'horizontalité de la canalisation ne permettait pas à la passerelle d'être posée sur la berge du gave, ce qui a exigé la construction d'un escalier pour relier la berge. Cet escalier a été équipé d'une goulotte pour permettre de faire monter ou descendre les vélos. Malgré cela, le président de l'Agglo a demandé que soit étudiée une meilleure accessibilité. Elle est à l'étude mais se heurte aux autorisations préfectorales ». « Ce qui est certain, c'est qu'on ne pouvait pas bloquer l'ouverture définitive de la passerelle jusqu'à l'éventuelle réalisation d'une accessibilité complémentaire, car il fallait impérativement que le chantier soit achevé avant le 31 décembre 2017 pour pouvoir toucher la subvention européenne (80 % du coût pour l'Agglo !), sinon elle était perdue », conclut Monique Sémavoine.